

Formulaire de consentement informé

Chantal Anquetil

Praticienne certifiée en Energie de Marie Madeleine (MEP-C)

41 rue Haut Bâty, 5060 Sambreville 0498/ 705 296 chant.anq@gmail.com

Bienvenue !

Ce document contient des informations importantes à propos de mes services, ainsi que de mes lignes de conduite. Veuillez lire attentivement et noter toutes questions que vous pourriez avoir. Si vous décidez d'utiliser mes services et de signer ce document, celui-ci sera un accord formel entre nous.

Que sont les services du praticien en énergie de Marie-Madeleine?

Je suis un praticien certifié en séances d'énergie de Marie-Madeleine. La guérison énergétique est une approche qui tend à équilibrer et restaurer les énergies naturelles de votre corps pour améliorer votre vitalité, ainsi que renforcer et optimiser votre santé.

Améliorer l'énergie de votre corps

Vous avez peut-être déjà entendu des termes comme « force de vie », « chi », « méridiens », « chakras », « champs électromagnétiques » ou « aura ». Dans de nombreuses traditions de guérison, la force de vie, la puissance qui définit la vie, est considérée comme une forme d'énergie subtile. Dans les cultures orientales en particulier, de nombreuses personnes ont étudiés ces énergies pendant des siècles et ont appliqué avec succès leurs découvertes pour améliorer la santé physique et émotionnelle. Les systèmes créés pour influencer les énergies subtiles du corps comprennent le yoga, le Reiki, l'acupuncture, l'acupression, le tai chi, le toucher thérapeutique et la médecine énergétique, parmi d'autres.

Quelles sont les limites de ma pratique en énergie de Marie-Madeleine ?

Etre un praticien certifié en énergie Marie-Madeleine ne signifie pas que je pratique la médecine. Le terme guérison énergétique est utilisé par de nombreux programmes de formation qui enseignent la façon d'évaluer et de corriger les déséquilibres du corps. La guérison énergétique n'est en aucun cas un substitut pour un diagnostic ou traitement médical par un professionnel de la santé, que ce soit pour des maladies physiques ou des troubles psychologiques. Si vous souffrez d'une maladie diagnostiquée par un professionnel de la santé ou un trouble qui devrait être évalué par un professionnel de la santé, mes services doivent être utilisés en conjonction avec un traitement médical. Je ne diagnostique ou ne traite aucune maladie ou trouble d'ordre psychologique, je ne suis pas formé ou je ne possède pas de licence pour le faire. La guérison énergétique tente d'optimiser la santé et la vitalité du corps, mais n'est pas destinée à être utilisée en remplacement d'un traitement médical par un professionnel de la santé.

Formulaire de consentement informé

Les protocoles de guérison énergétique amènent les énergies qui peuvent être dérégulées dans un état d'équilibre et d'harmonie. Ces corrections vont généralement consister à placer mes mains autour des chakras ou organes du corps et de chaque côté de votre tête.

Bien que les méthodes que j'utilise soient douces et considérées non-invasives, il est possible que vous sentiez des effets secondaires physiques ou émotionnels après que les énergies aient été stimulées et ajustées. Si une procédure vous amène de l'inconfort ou de la détresse, veuillez m'en informer immédiatement. J'arrêterai tout de suite si vous me le demandez.

Ma formation et mes expériences

- *Praticienne dans les transmissions d'énergie de Marie-Madeleine* : [Sai Maa LLC](#) -
- *Principes de guérison énergétique et de transformation (niveau 2)* : center for Healing & Transformation - Déc. 2016
- *Diplôme en Libération des Images Intérieures (I.T.)* : au sein de la MLC© Méthode de Libération des Cuirasses de [Marie-Lise Labonté](#) et [Nicolas Bornemisza](#) (fondateur du Yoga Psychologique) - Paris Juin 2011
- *Diplôme de qualification en analyse et ré-information cellulaire* : [Dr. Michel Larroche](#) - Vieusart oct. 2005
- *Diplôme pour divers massages bien-être* : [Ecole Wellness](#) - Liège Mars 2015
- *Certificat de masseuse – Jury central Service Public de Wallonie – Sept. 2015*

J'ai également étudié

- *Aromathérapie scientifique médicale* : [Dominique Baudoux](#) (Pranarôm) – Ghislenghien Avr. 2014
- *L'énergétique Hologrammique* : Dr. Pierre Gropas - Nîmes 2006
- *La spagyrie* : [Toni Céron](#) - 2006
- *L'inversion du ressenti par le dialogue tonico-émotionnel* : [Dr. Jean Lermينياux](#), neuropsychiatre et pédopsychiatre – Wavre 2009

Séances

En général, je prévois une séance de 50 minutes par semaine, à l'heure convenue entre nous. Les séances peuvent également être plus longues, plus courtes et plus ou moins fréquentes, par accord préalable.

Données professionnelles

Je garde de brefs rapports de chaque séance et je note la date de la séance, ainsi que les progrès ou obstacles observés par rapport à vos buts à travailler avec moi. Vous pouvez demander, par écrit, que je partage une copie de ces rapports avec les autres praticiens en soins de santé que vous consultez. Je maintiens ces rapports dans un endroit sécurisé qui ne peut être accédé que par moi-même. Je maintiendrai vos rapports pendant sept ans après notre dernier contact, après quoi je les détruirai de manière sécurisée. Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier / effacer / limiter.

Confidentialité

A l'exception des situations particulières décrites dans les paragraphes ci-dessous, vous avez le droit absolu de confidentialité des services fournis. Je ne peux pas et ne vais pas révéler à qui que ce soit d'autre ce que vous m'avez dit, ou même que vous avez reçu des séances d'énergie Marie-Madeleine avec moi, sans votre permission écrite préalable.

Je peux, sous certaines circonstances, parler de vous légalement à un autre professionnel de la santé ou un membre de votre famille sans votre accord écrit préalable. Cependant, je ne le ferai qu'en cas d'urgence. J'agirai toujours pour protéger votre vie privée du mieux que je le peux. Vous pouvez me demander de partager des informations avec qui vous le désirez et vous pouvez changer d'avis et révoquer cette permission à tout moment. Vous pouvez demander à qui vous le désirez d'être présent à une séance avec vous.

Vous êtes aussi protégé par la loi sur la protection des données («RGPD»), qui est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette loi assure la confidentialité de toute transmission d'information vous concernant de manière électronique. Si je transmets des informations à votre propos de manière électronique, je le ferai avec des précautions spéciales, telles qu'utiliser un serveur sécurisé, pour m'assurer de la confidentialité. Si vous choisissez de communiquer avec moi par courriels durant notre travail ensemble, veuillez noter que les courriels ne sont pas complètement confidentiels. Tous les courriels sont stockés dans les dossiers de votre/mon fournisseur d'internet. Bien que personne ne regarde ces dossiers dans des circonstances normales, ils sont, en théorie, disponibles à la lecture par les administrateurs du fournisseur d'internet. Je garderai tout email que vous m'envoyez et toute réponse que je vous renvoie, comme faisant partie de votre dossier.

La liste suivante comprend les exceptions à votre droit à la confidentialité

Dans certaines situations je suis légalement obligé d'agir pour protéger autrui, même si je suis obligé de révéler des informations à propos du traitement d'un client. Par exemple, si je pense qu'un enfant, une personne âgée ou une personne handicapée souffre d'abus, je dois le rapporter aux autorités compétentes. Si je pense qu'un client menace autrui de sérieux torts physiques, je suis obligé de prendre des actions préventives. Ces actions peuvent inclure de prévenir la victime potentielle, contacter la police ou demander l'hospitalisation du client.

Si je pense que vous êtes en danger imminent de vous faire du mal à vous-même, je peux légalement contacter la police, une équipe de gestion de crise locale, un membre de la famille ou un proche.

Si vous me dites que le comportement d'un autre professionnel de la santé physique ou mentale suggère que cette personne a (1) initié un contact sexuel avec vous-même ou un autre patient ou (2) est incapable

Formulaire de consentement informé

de pratiquer de manière correcte à cause d'un trouble cognitif, émotionnel, physique ou de comportement, la loi requiert que je rapporte le fait aux autorités compétentes, par exemple le comité de licence ou l'ordre des médecins. Je vous informerai avant de le faire. Si vous êtes mon client et en même temps un professionnel de la santé, votre confidentialité doit cependant être respectée sous cette loi.

Sous certaines procédures légales, particulièrement celles qui impliquent la garde d'enfant, ou celles pour lesquelles votre condition émotionnelle est importante, un juge peut me demander de témoigner. La confidentialité n'est pas protégée si un juge m'ordonne de témoigner, ou dans d'autres procédures légales similaires. Veuillez consulter un avocat si vous êtes impliqué dans une telle situation légale pour lesquelles la confidentialité peut être un problème.

Si je fournis des soins à votre conjoint, partenaire ou un autre membre de votre famille, nous établirons à l'avance les limites de confidentialité. En général, cela peut restreindre l'efficacité du praticien de devoir garder des secrets, donc ma politique dans la plupart des circonstances est que ce que vous dites et ce que nous faisons peut être partagé avec les membres de votre famille avec lesquels je travaille. Si c'est ce que nous établissons, ne me dites rien que vous voulez garder secret par rapport aux membres de votre famille auxquels je fournis des séances. Si des informations confidentielles sont concernées, il est peut-être mieux pour chaque membre de la famille de travailler avec un praticien différent.

Occasionnellement, il peut être utile pour moi de consulter d'autres professionnels à propos d'un client. Durant une consultation, je m'efforce d'éviter de révéler l'identité du client. Le consultant est aussi soumis au secret professionnel. Sauf objection de votre part, je ne vous tiendrai pas informé de ces consultations sauf si je pense que c'est important pour notre travail ensemble.

Bien que cette liste d'exceptions à la confidentialité vous informe de problèmes potentiels, n'hésitez pas à me faire part de vos questions ou inquiétudes. Je suis tout à fait disposé à explorer ces questions avec vous, mais l'avis d'un avocat peut être utile parce que les lois gouvernant la confidentialité sont complexes.

Mineurs

Si vous avez moins de 18 ans, je tiens à vous informer que la loi peut donner le droit à vos parents ou tuteurs d'examiner votre dossier. En général, je demande aux parents de signer un accord qui stipule qu'ils abandonnent leur droit d'accéder à votre dossier. S'ils donnent leur accord, je leur fournirai une information générale à propos de notre travail ensemble, à moins que je ne considère qu'il y ait un haut risque que vous vous fassiez du mal ou fassiez du mal à autrui. Dans ce cas, je leur partagerai mon inquiétude. Avant de leur donner une information, j'en discuterai avec vous, si possible, et je ferai de mon mieux pour satisfaire vos objections par rapport à ce que je compte partager.

Honoraires

Mes honoraires varient en fonction de la formule choisie. Si nous décidons de faire une séance plus courte ou plus longue, je vous facturerais un montant au prorata de ce coût horaire. En plus des séances prévues, je facture au prorata pour les autres services professionnels que vous pourriez demander. Les autres services incluent des conversations téléphoniques d'urgence qui durent plus de dix minutes, écouter de longs messages vocaux, lire et répondre aux courriels en dehors des courriels pour prise de rendez-vous, participer à des réunions que vous avez autorisé et préparer votre dossier lorsque demandé. Si êtes impliqué dans une procédure légale qui demande ma participation, il vous sera demandé de payer pour mon temps professionnel, si l'autre partie me demande de venir témoigner. A cause de la complexité de l'implication légale, mes honoraires sont de 40 € par heure pour la préparation et la participation à la procédure légale.

Facturation et paiements

Il vous est demandé de payer pour chaque séance au moment de la séance, sauf arrangement préalable. L'horaire des paiements pour les autres services professionnels vous sera donné pour accord au moment où vous faites la demande de ces services.

Quand vous prenez un rendez-vous pour une séance, vous êtes responsable de payer pour cette séance, sauf si vous annulez au moins 24 heures à l'avance. Si vous êtes en retard, nous finirons tout de même à l'heure pour respecter la personne suivante qui a un rendez-vous. Si vous manquez une séance sans annuler, ou si vous annulez moins de 24 heures à l'avance, vous devrez payer pour cette séance quand vous venez pour la séance suivante, sauf si nous sommes tous deux d'accord que vous n'avez pu assister à la séance à cause de conditions au-delà de votre contrôle. Si vous faites face à un problème financier hors de l'ordinaire, je peux considérer négocier un plan de paiement.

Si votre compte n'a pas été payé pendant plus de 60 jours et qu'aucun plan de paiement n'a été arrangé, il est possible pour moi d'utiliser des moyens légaux pour recouvrer le paiement. Si une action légale est nécessaire, les coûts de cette intervention légale seront ajoutés au paiement dû. Dans la plupart des situations, les seules informations qu'il est nécessaire de partager sont le nom du client, les informations de contact, les dates et les types de services fournis, ainsi que le montant dû.

Me contacter

Je suis souvent avec un client et il arrive que je ne suis pas disponible immédiatement par téléphone. Dans ce cas, vous rejoindrez ma boîte vocale. Je vérifie ma boîte vocale régulièrement et m'efforce de vous

Formulaire de consentement informé

rappeler dans la journée, sauf pendant les weekends et jours fériés. Si vous êtes peu disponible, veuillez me donner les heures où vous serez disponible. Si vous n'arrivez pas à me joindre et que vous ne pouvez pas attendre que je vous rappelle, veuillez contacter votre médecin de famille ou, si c'est une urgence médicale, appelez les services d'urgence ou allez à la salle d'urgence de l'hôpital le plus proche.

Autres aspects de notre relation

Vos questions sont les bienvenues: Vous avez le droit de me poser des questions sur ce qu'il se passe durant notre travail ensemble. Vous pouvez me poser des questions sur ma formation et vous pouvez demander que je vous réfère à quelqu'un d'autre si vous décidez que je ne suis pas le bon praticien pour vous. Vous pouvez terminer notre travail ensemble à tout moment.

Contacts en dehors de notre travail ensemble

Je ne m'implique jamais dans une relation de nature sexuelle avec des clients ou anciens clients et en général j'évite de créer des relations sociales ou de travail. Au-delà des considérations légales et éthiques, notre travail sera plus efficace si nous nous abstenons de créer des attachements extérieurs.

Procédures légales

Si vous êtes impliqué dans une procédure légale parce que vous avez fait l'expérience d'un trauma, comprenez que notre travail ensemble peut provoquer la guérison des conséquences physiques et émotionnelles du trauma, et que cela pourrait affecter votre capacité de témoigner légalement avec le même impact que vous auriez eu avant le traitement.

Terminer un traitement

Normalement, vous serez celui/celle qui décidera quand notre travail ensemble sera terminé. Il y a cependant trois exceptions à cela. Premièrement, si je détermine que je suis incapable, pour quelque raison que ce soit, de vous fournir les services que vous demandez à un haut niveau de standard professionnel, je vous en informerai et vous référerai à un autre praticien qui pourra mieux vous aider. Deuxièmement, si vous me menacez ou me harcelez verbalement ou physiquement, moi-même, mon bureau ou ma famille, je me réserve le droit de terminer mes services immédiatement. Troisièmement, je me réserve le droit de refuser ou terminer une séance si vous ou une personne présente est suspecté d'être sous l'emprise d'une substance altérant la conscience. Vous serez responsable du paiement de la séance en entier au prix normal.

Vacances

Formulaire de consentement informé

Mon bureau sera fermé plusieurs fois par an lorsque je suis en vacances ou à des formations professionnelles. Je m'efforcerai de vous prévenir à l'avance de mon absence et de discuter d'autres options pour que nous puissions continuer à avancer vers votre but durant cette absence.

Plaintes

Si vous n'êtes pas content de la façon dont notre travail ensemble se passe, j'espère que vous m'en parlerez directement pour que nous puissions en discuter. Je prendrai vos inquiétudes très au sérieux et les aborderai avec respect. Vous êtes bien sûr libre de discuter de vos inquiétudes ou plaintes avec qui vous voulez. Vous n'avez aucune responsabilité de maintenir la confidentialité de ce que je dis ou fais. Vous êtes la personne qui décide de ce que vous voulez garder confidentiel ou non. Si vous pensez que je n'ai pas voulu écouter ou répondre à vos inquiétudes, ou que je me suis conduit de manière non éthique, vous pouvez porter plainte à l'organisation qui me certifie en tant que praticien en énergie de Marie-Madeleine:

Nom, adresse

Magdalena Healing
c/o Sai Maa LLC
P.O. Box 5031
Denver, CO 80217

Téléphone : 001-702-443-6950

Site : <http://www.magdalenahealing.com/fr/contact/>

Votre signature ci-dessous indique que vous avez lu l'information présentée dans ce document, que vous la comprenez entièrement, que vous avez posé toutes vos questions et discuté de vos inquiétudes avec moi et/ou d'autres, et que vous donnez votre accord de respecter tous ces termes durant notre relation professionnelle ; que vous reconnaissez avoir été informée de la manière dont mes informations personnelles seront utilisées / exploitées / traitées pour la gestion de mon dossier, prise des rendez-vous.

Nom du client:

Date:

Signature du client (Signature du parent pour les mineurs) :

Signature du praticien:

Date: 01-03/2021